Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 23 (1951)

Heft: 7

Artikel: Il y a vingt ans!

Autor: Perlsé, Karel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124009

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

il faut avouer qu'elles forment une vision très romantique. Et cela suffit, sans doute.

A peine descendu de l'express scandinave, ou mieux encore de l'avion, l'Européen de nos contrées se hâte de se lancer sur les projets inspirés des maisons-tours suédoises,

Il est vrai que la caserne locative n'est guère meilleure. Elle aussi, elle place trois ou quatre appartements à chaque étage ; elle aussi, entasse logement sur logement ; elle aussi, elle ne peut guère procurer à son monde qu'une toute petite place pour sécher sa lessive. En ce qui concerne le petit jardin, auquel chaque famille devrait pouvoir prétendre, on trouve toujours une solution, bonne ou mauvaise. On crée des espaces de verdure dans lesquels les enfants ne sont pas admis, mais le spéculateur qui restreint ses ambitions à quatre ou cinq étages peut toujours « donner » à l'un de ses locataires une cour ou, parfois même, un petit jardin.

Une telle sentimentalité n'est pas permise à la maison en hauteur, à multiples étages. On fait étudier les espaces verts par des architectes paysagistes, mais les enfants doivent se contenter des balcons du sixième, du huitième ou du dixième étage, et ils se hausseront sur la pointe des pieds pour contempler le paradis perdu.

Les casernes locatives — tel devrait être leur véritable nom — se dressent sur le sol nu. Les hommes, les véhicules, les arbres perdent leur véritable échelle, ils deviennent ridiculement petits ; la ligne d'horizon est déchirée ; l'ascenseur remplit le rôle de l'escalier ; la descente à ordure remplace le seau ; mais le gigantesque tue la mesure humaine.

La maison à multiples étages se moque de la question de la mère de famille : « Où sont les enfants ? » Nous en rions, parce qu'une réponse sérieuse n'est pas possible. Une tour n'est pas un foyer : c'est un immeuble de rapport poussé à l'extrême ; sa raison d'exister, c'est le calcul.

Mais le côté esthétique ? La tension, entre le vertical et l'horizontal, l'effet dramatique, l'inattendu, le gigantesque ? Tout cela n'est que mascarade, décor de théâtre, jeux avec des choses qui ne supportent pas le jeu : jeu avec le foyer de l'homme.

(Adaptation Pjt.)

IL Y A VINGT ANS !

PAR KAREL PERLSE

Je me rappelle qu'il y a une vingtaine d'années environ, la question des habitations verticales avait déjà fortement ému les architectes : un grand débat avait été soulevé à leur sujet, entre la Direction des travaux publics de Francfort-sur-le-Main, dirigé par l'architecte Ernest May, et les autorités de Vienne.

May a construit de nombreuses colonies d'habitations dans les alentours de Francfort : leurs maisons ne comprenaient au maximum qu'un étage sur rez-de-chaussée. A Vienne, au contraire, on bâtissait de grands blocs d'habitations de cinq à sept étages. Toutes ces réalisations, en Allemagne et en Autriche, étaient fondées sur une base coopérative, avec subventions de l'Etat et de la ville.

Les partisans et les adversaires de l'une et de l'autre formule étaient les mêmes alors qu'aujourd'hui à Bâle. Les partisans des maisons basses, qui passaient alors pour être les champions du modernisme, utilisaient des arguments pour ainsi dire « biologiques », soit : création de jardins, jeux des enfants, bonheur des parents, joies de la nature. Les autres soulignaient les nécessités économiques, d'où leurs arguments basés plutôt sur le « social ». La seule chose qui ait changé depuis lors, c'est le nombre des étages : on discutait autrefois d'un étage contre cinq ; on discute aujourd'hui de cinq étages contre treize : ainsi évoluent nos idées.

Si l'on pouvait disposer de surfaces de verdure suffisantes pour tous les enfants autour des « gratte-ciel », il est bien probable qu'ils auraient gagné la partie. Seule la question de la surveillance des enfants depuis les fenêtres des appartements ne serait pas résolue : encore faut-il savoir si c'est vraiment une « question ». Le parcours entre le logement et le jardin pourrait s'accomplir en ascenseur, ce qui n'a rien d'anachronique en nos temps de machines. Rien ne s'oppose à ce que les enfants jouent à quelque distance de l'immeuble. Et si la question esthétique était résolue, comme elle l'a d'ailleurs été maintes fois, à Zurich par Moser, à Paris par Le Corbusier, à Lausanne par Vetter, etc., il ne resterait alors plus que le problème du terrain libre en suffisance, autour des immeubles, pour assurer la véritable vie en plein air.

Et cela nous ramène alors au domaine économique.